



**COORDINATION DES SYNDICATS CGT
du Groupe TOTAL**

Tél : 01.47.44.69.38 – Fax : 01.47.44.49.90



La Défense, le 19 octobre 2015

LE MEDEF ET CERTAINS SYNDICATS REPOUSSENT ENCORE L'AGE DE LA RETRAITE !!

Manuel Valls s'est "réjoui" vendredi soir de "l'accord de principe" sur les retraites complémentaires, assurant que le gouvernement "accompagnera" sa "mise en œuvre". Après avoir appelé cet accord de ses vœux en laissant entendre qu'à défaut le gouvernement prendrait la main, le Premier ministre y voit « la preuve de la capacité du dialogue social dans notre pays à élaborer les compromis équilibrés nécessaires à la réforme et à la consolidation de notre modèle social. »

Mais de quoi parle Manuel Valls quand il évoque la « consolidation de notre modèle social » alors que les jeunes générations risquent de voir leurs futures pensions baisser de 8,5% ? Où est le progrès social quand on va imposer des abattements les trois premières années de retraite aux salariés qui ne pourraient différer leur départ ? En sachant que 56 % des salariés ne sont déjà plus en emploi au moment de la liquidation de leur pension.

N'en déplaise à Laurent Berger de la CFDT qui conteste cette vision des choses, avec cet accord, le Medef parvient à reculer de fait l'âge de la retraite.

Avec cet accord, les retraités qui subissent déjà depuis des années le gel de leurs pensions essuieraient de nouvelles baisses de leur pouvoir d'achat pendant trois années supplémentaires, outre le report au 1er novembre de la revalorisation de leurs pensions.

Quel sens donne Manuel Valls au dialogue social quand celui-ci se résume à négocier sur le cahier des charges dicté par le Medef encouragé par l'exécutif à refuser de partager les efforts ? Avec cet accord en effet, le patronat s'exonère de la plus grande partie des efforts : au total la contribution des salariés actifs et retraités

s'établirait à 95 % du besoin de financement contre 5 % pour le Medef : soit 5,7 milliards à la charge des salariés et retraités contre 300 millions pour le patronat.

Préservé, le modèle social ? Quelle blague ! Les deux régimes n'en seront pas pour autant équilibrés et le patronat propose donc de mutualiser les réserves des régimes. Il s'ensuivrait un épuisement anticipé de quatre années des réserves de l'ARRCO qui induirait à terme une baisse du niveau des pensions pour tous.

De plus pour la catégorie cadre, la mise en place d'un régime unifié (fusion ARRCO et AGIRC) qui au-delà du fait qu'il permettra de se servir des réserves des non cadres pour financer les retraites des cadres, **actera la suppression de la garantie minimale de point qui bénéficie aux cadres les moins payés (environ 36%) et la remise en cause du statut cadre.**

Enfin, Le modèle social n'est pas préservé quand on renforce tous les mécanismes destinés à précipiter les actifs et notamment les plus jeunes vers les dispositifs d'épargne pour préparer leur retraite, sans aucune garantie...

La CGT a porté des propositions pour équilibrer les régimes et les pérenniser.

Tout d'abord en alignant le taux de cotisation au-dessus du plafond de la sécurité sociale sur celui pratiqué en dessous de ce même plafond. Cela coûterait pour un cadre qui gagne 4000 euros, 7,72 euros par mois et rapporterait 2,4 milliards d'euros.

Puis en créant une contribution d'équilibre technique temporaire de 0,5% en 2016 et de 1% en 2017, ce qui rapporterait 5,7 milliards d'euros en 2017, le taux baisserait en même temps que l'écart des salaires entre les femmes et les hommes diminuerait. Car, réalisée même progressivement, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, permettrait un accroissement des cotisations tel que tout déficit serait effacé à l'ARRCO. Quant au déficit de l'AGIRC, il en serait réduit d'ici 2040 de 46 %.

Ces deux propositions amènent les 8 milliards dont on a besoin pour équilibrer les régimes d'ici à 2020.

Mais ces propositions vont à l'encontre de l'objectif principal du MEDEF : Entraîner toute la société vers des retraites par capitalisation et permettre aux banques et compagnies d'assurance de capter des fonds d'épargne potentiellement colossaux !

On comprend donc pourquoi ces solutions simples n'ont même pas été examinées !